

**Consultation publique sur le racisme et la discrimination systémiques
dans les champs de compétence de la Ville de Montréal**

**Compte rendu de la rencontre préparatoire entre la commission et
le Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS)
ayant eu lieu le 15 avril 2019, à 13 h 30, aux bureaux de l'OCPM
1550, rue Metcalfe, bureau 1414**

Étaient présents :

Pour le SDIS

- Johanne Derome, Directrice-Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS)
- Nadia Bastien, chef de division — (SDIS) Relations interculturelles et groupes spécifiques
- Patrice Allard, Chef de Division au Bureau de la direction (SDIS)

Pour la commission

- Ariane Émond, coprésidente de la commission
- Maryse Alcindor, coprésidente de la commission
- Jean-François Thuot, commissaire
- Judy Gold, commissaire
- Habib El-Hage, commissaire
- Patrick Marais, secrétaire de la commission
- Joseph Tchinda Kenfo, analyste de la commission

1) Ouverture de la rencontre

La coprésidente de la commission ouvre la rencontre. Elle souhaite la bienvenue aux participants et rappelle les objectifs de la réunion, qui visent à présenter les étapes envisagées de la consultation et le bon déroulement de la séance d'information générale. Les différentes parties à la rencontre se sont présentées.

2) Présentation du document de référence par le Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS)

Les responsables du SDIS ont introduit leur propos par un mot sur les causes du dépôt tardif du document de consultation. Il s'agit selon eux : de la nécessité pour le Directeur général de la Ville d'envoyer une note dans tous les services et arrondissements; de la désignation des représentants ou vis-à-vis dans ces différentes unités administratives; la collecte et la validation des données pour une bonne synthèse. Tout ceci a nécessité beaucoup de temps. Par la suite et à tour de rôle, ils ont présenté la synthèse du document.

Les commissaires ont, par la suite, attiré leur attention sur plusieurs éléments : d'abord, le débit de la présentation qu'ils trouvaient rapide et la quantité des informations que le public doit digérer dans ce laps de temps, les différentes interprétations, dont la traduction anglaise du titre, peut faire l'objet de questionnement. Les commissaires leur ont fait part de la possibilité pour les citoyens et les commissaires de leur faire parvenir des questions relatives à certains détails/statistiques. Enfin, ils les invitent à considérer la participation citoyenne dans sa globalité et pas seulement en fonction de la période de questions/réponses.

3) Déroulement d'une séance d'information générale de l'Office

Les commissaires ont présenté à l'équipe du Service de la diversité et de l'inclusion sociale le déroulement d'une séance d'information générale. Ils ont insisté sur la mise en place et la disposition des tables et chaises, le temps de présentation des parties prenantes, les inscriptions en vue des questions sur la table d'accueil, la transcription et la publication des travaux, la retransmission en direct de la séance sur le site Internet et le compte Facebook de l'Office, la place des membres de la commission et leur rôle dans les différentes interactions, et la possibilité d'inviter les experts du dossier ou les responsables du service concerné pour d'éventuelles clarifications.

La commission a détaillé les aspects logistiques de la séance d'information générale en rappelant aux responsables du SDIS qu'ils devaient prévoir un PowerPoint sur une clé USB et en imprimer des copies papier en français et en anglais pour distribution aux participants.

4) Survol du calendrier

Les membres de la commission ont parcouru, en commentant, le calendrier de la consultation partagé à cet effet. Ils ont d'abord insisté sur les parties du processus qui nécessitent la participation du SDIS et la mobilisation de l'expertise interne. Il s'agit de la **séance d'information générale** et des **séances d'information thématiques**. Ensuite, **les activités contributives citoyennes (ACC)**. Pour finir, les responsables du SDIS ont été interpellés sur l'opportunité pour des fonctionnaires de la Ville ou des arrondissements d'en organiser.

5) Varia

Les commissaires ont attiré l'attention des responsables du SDIS sur le droit de réplique des requérants au regard des données qui seront présentées.

Fin de la rencontre : 15 h 45